



## BRP INC. RAPPORT DE GESTION DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2017

---

*Le présent rapport de gestion fournit de l'information sur la situation financière et les résultats d'exploitation de BRP inc. (la « Société » ou « BRP ») pour le premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2018. Il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, ainsi qu'aux états financiers consolidés audités et au rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017. Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion contiennent des déclarations prospectives assorties de risques et d'incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante des énoncés prospectifs sous-jacents en raison de divers facteurs, y compris ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion reflète l'information dont dispose la Société au 31 mai 2017.*

### Mode de présentation

---

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'exercice de la Société compte 12 mois et se termine le 31 janvier. Toute référence dans ce rapport de gestion à l'« exercice 2018 », à l'« exercice 2017 » et à l'« exercice 2016 » de la Société s'entend des exercices se terminant les 31 janvier 2018, 2017 et 2016, respectivement.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 31 mai 2017 et se fonde sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016.

La catégorie des produits toutes saisons de la Société comprend des véhicules tout-terrain (appelés « VTT »), des véhicules côte à côte (appelés « VCC ») et des véhicules Spyder; la catégorie des produits saisonniers comprend des motomarines et des motoneiges; et la catégorie des systèmes de propulsion comprend des moteurs hors-bord et à jet à injection directe pour bateaux, ainsi que des moteurs de karts, de motocyclettes et d'avions récréatifs que la Société vend à de tierces parties. Les « PAV » de la Société comprennent les pièces, accessoires et vêtements et les autres services vendus à de tierces parties.

### Énoncés prospectifs

---

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui portent sur les plans, les attentes et intentions, les résultats, le degré d'activité, le rendement, les objectifs ou les réalisations actuels et futurs de la Société ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses que la Société a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qu'elle croit pertinents et raisonnables dans les circonstances, mais rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se concrétiseront ni que les objectifs et les plans d'affaires et les priorités stratégiques seront atteints.



De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité à mettre fructueusement en œuvre une stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; la perte de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce; les réclamations importantes liées aux produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; l'incapacité à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité à mettre fructueusement en œuvre une stratégie de fabrication; les clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de BRP; l'exercice d'activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence notable de Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), ainsi que de Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions de BRP par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

Les énoncés prospectifs ont pour but de décrire aux lecteurs les attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

## Mesures non définies par les IFRS

---

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.



Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

## Aperçu

---

BRP est un chef de file mondial dans les domaines de la conception, du développement, de la fabrication, de la distribution et de la commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. La Société est un des fabricants de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion les plus diversifiés, et elle offre aux amateurs une variété de produits passionnants, stylés et puissants pouvant être utilisés toute l'année sur divers types de terrains. Le portefeuille de marques et de produits diversifiés de la Société comprend les VTT, les VCC et les véhicules Spyder Can-Am, les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, ainsi que les systèmes de propulsion que sont les moteurs hors-bord Evinrude et les moteurs Rotax pour les bateaux à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. La Société offre également des PAV liés à sa gamme de produits.

La Société emploie environ 8 700 personnes, principalement dans des centres de fabrication et de distribution situés au Mexique, au Canada, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande. La Société vend ses produits dans plus de 100 pays. Les produits sont vendus directement par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 3 250 concessionnaires dans 21 pays, ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 180 distributeurs servant environ 1 040 concessionnaires additionnels.



### **Faits saillants du trimestre terminé le 30 avril 2017**

La performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2016, se résume comme suit :

- Les revenus ont totalisé 956,2 millions de dollars, soit une augmentation de 26,3 millions de dollars.
- La marge brute a totalisé 207,2 millions de dollars, ce qui représente 21,7 % des revenus, soit une augmentation de 13,1 millions de dollars.
- Le BAIIA normalisé<sup>1</sup> s'est chiffré à 80,7 millions de dollars, ce qui représente 8,4 % des revenus, une hausse de 23,6 millions de dollars.
- La perte nette s'est chiffrée à 18,5 millions de dollars, soit une diminution de 129,2 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte diluée par action de 0,17 \$, en baisse de 1,13 \$ par action.
- Le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> a totalisé 28,3 millions de dollars, soit une augmentation de 23,5 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué normalisé par action<sup>1</sup> de 0,25 \$, en hausse de 0,21 \$ par action.

De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017 :

- La Société a lancé le véhicule côte à côte Can-Am Maverick X3 MAX, un véhicule à quatre places, ainsi que le nouveau système de démarrage de moteur E-TEC ultraléger pour motoneiges. La Société a également inclus d'autres modèles à sa plateforme REV de 4<sup>e</sup> génération.

### **Événements postérieurs**

Le 31 mai 2017, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,08 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 13 juillet 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2017.

Le 31 mai 2017, le conseil d'administration de la Société a autorisé une offre publique de rachat importante visant le rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation, pour un montant maximal de 350 millions de dollars (l'« offre »). La Société compte lancer et conclure l'offre au cours du deuxième trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2018.

Le 31 mai 2017, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 425,0 millions de dollars afin d'augmenter de 50,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 475,0 millions de dollars.

### **Facteurs ayant une incidence sur le rendement de la Société**

---

#### **Revenus et coûts du programme de vente**

Les revenus de la Société sont principalement tirés de la vente aux concessionnaires et aux distributeurs des véhicules qu'elle fabrique, y compris les produits toutes saisons, les produits saisonniers et les systèmes de propulsion, ainsi que les PAV connexes. Les revenus sont habituellement comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux concessionnaires ou aux distributeurs depuis les installations de la Société.

Afin de soutenir les activités de vente en gros de la Société et les activités de détail des concessionnaires et des distributeurs, la Société peut fournir divers programmes de vente consistant en des incitatifs monétaires et non monétaires. Les incitatifs monétaires se composent principalement de rabais accordés aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients, d'une ristourne accordée aux concessionnaires et aux distributeurs, d'une période de couverture gratuite ou prolongée accordée en vertu de programmes de financement des stocks à l'intention des concessionnaires et des distributeurs et

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».



de programmes de financement au détail. Le coût de ces incitatifs monétaires est comptabilisé en réduction des revenus. Les incitatifs non monétaires se composent principalement de garanties prolongées ou de PAV gratuits. Le coût de ces offres non monétaires est comptabilisé au coût des ventes.

Le soutien fourni aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients a tendance à augmenter lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque les conditions du marché changent et exigent le lancement de nouveaux programmes ou de programmes plus dynamiques, ou lorsque le niveau des stocks des concessionnaires et des distributeurs est jugé trop élevé.

En vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait avoir à racheter des produits neufs inutilisés advenant certains manquements de la part de concessionnaires ou de distributeurs. Les coûts de reprise de possession ont tendance à être plus élevés lorsque les concessionnaires ou les distributeurs font face à des conditions de vente au détail difficiles persistantes et lorsque leur niveau de stocks non courants est élevé. Au cours du dernier exercice et de l'exercice en cours, la Société n'a pas connu de reprises de possession importantes en vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs. Se reporter à la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur les ententes de financement relatives aux stocks des concessionnaires et des distributeurs.

### **Coût des matières**

Environ 75 % du coût des ventes de la Société se compose des matières utilisées lors du processus de fabrication. Par conséquent, la Société est exposée à la fluctuation du prix de certaines matières premières, comme l'aluminium, l'acier, le plastique, les résines, l'acier inoxydable, le cuivre, le caoutchouc et certains métaux du groupe des terres rares. La Société est également exposée à la fluctuation des prix du carburant relativement à ses activités d'approvisionnement et de distribution. La Société ne couvre pas son exposition à long terme à de telles fluctuations du prix; par conséquent, une hausse du prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société dans l'éventualité où celle-ci était incapable de transférer de telles hausses de coûts à ses concessionnaires, à ses distributeurs ou à ses clients.

### **Coût au titre des garanties**

Les garanties offertes sur les produits fabriqués par la Société couvrent généralement des périodes allant de six mois à trois ans pour la plupart des produits. Dans certaines circonstances, en vertu par exemple de certains programmes de vente, pour certains comptes commerciaux ou conformément à des règlements locaux, la Société offre des garanties prolongées. Au cours de la période de garantie, la Société s'engage à rembourser aux concessionnaires et aux distributeurs la totalité du coût des réparations ou des remplacements effectués relativement aux produits (à savoir principalement les pièces ou les accessoires fournis par la Société et les coûts de main-d'œuvre engagés par les concessionnaires ou les distributeurs). De plus, la Société vend, dans le cours normal des activités, et donne, en vertu de certains programmes de vente, des garanties prolongées sur ses produits.

Dans le cadre de son processus de développement, la Société s'assure que chaque stade du développement d'un nouveau produit respectera des normes de qualité supérieure. Cette approche comprend la conception de spécifications détaillées des produits, l'évaluation de la qualité du réseau d'approvisionnement et des méthodes de fabrication, ainsi que des exigences de tests détaillés lors du stade de développement des produits. Des inspections de qualité, effectuées durant le processus de fabrication et une fois celui-ci terminé, assurent également la qualité des produits.

La Société enregistre une provision au titre des garanties lorsque les produits sont vendus. Bien que la direction soit d'avis que la Société, en fonction de l'information actuellement disponible, dispose de provisions suffisantes pour couvrir les réclamations futures au titre des garanties ou des garanties prolongées sur les produits vendus, les montants des réclamations futures pourraient différer de façon importante des provisions comptabilisées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.



## **Taux de change**

Les revenus de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais sont principalement générés en dollars américains, en dollars canadiens et en euros. Les revenus de la Société présentés en dollars canadiens sont exposés, dans une moindre mesure, aux fluctuations du dollar australien, du real brésilien, de la couronne suédoise et de la couronne norvégienne. Les coûts engagés par la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros, et, dans une moindre mesure, en pesos mexicains. Par conséquent, les revenus, la marge brute et le bénéfice d'exploitation présentés en dollars canadiens sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les installations de la Société, qui sont situées dans différents pays, permettent d'atténuer son exposition par rapport aux différentes devises.

La Société avait un solde exigible de 696,5 millions de dollars américains en vertu de sa facilité à terme de 700,0 millions de dollars américains (la « facilité à terme » ou la « convention de crédit à terme »), ce qui donne lieu à un gain ou à une perte au résultat de la Société lorsque le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, à la clôture d'une période, diffère de celui à l'ouverture de cette période. Les charges d'intérêts de la Société sur la facilité à terme sont également exposées aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Actuellement, la Société ne couvre pas l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien découlant de sa facilité à terme; par conséquent, une hausse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence défavorable sur le bénéfice net de la Société.

Pour plus de détails sur l'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change, se reporter à la rubrique « Instruments financiers – Risque de change » du présent rapport de gestion.

## **Frais financiers nets (frais financiers diminués des produits financiers)**

Les frais financiers nets sont principalement engagés relativement à la dette à long terme, au passif au titre des régimes de retraite à prestations définies et aux facilités de crédit renouvelables. Au 30 avril 2017, la dette à long terme de la Société s'établissait à 970,1 millions de dollars, montant principalement composé de la facilité à terme, qui porte intérêt au taux LIBOR majoré de 3,00 %, selon un taux LIBOR minimal de 0,75 %. La Société ne couvre pas son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société.

## **Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat des juridictions, pays, états et provinces où elle exerce des activités. Le taux d'imposition prévu par la loi canadienne s'établissait à 26,8 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2017. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé de la Société dépend de divers facteurs, dont la répartition des profits ou des pertes comptables avant impôt enregistrés dans différentes juridictions fiscales au sein desquelles elle exerce ses activités et le gain ou la perte de change relativement à la facilité à terme. La Société s'attend à payer des impôts en espèces dans toutes les juridictions où elle exerce des activités pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2018, à l'exception des États-Unis, où elle prévoit utiliser ses attributs fiscaux pour compenser son bénéfice imposable ou l'impôt à payer.

## **Caractère saisonnier**

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont les plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation et au cours de cette saison. Cependant, la composition des produits vendus peut varier de façon importante dans le temps en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits. Par conséquent, il est probable que les résultats financiers de la Société varieront de façon importante d'une période à l'autre.



## Principales données financières consolidées

Les principales données financières consolidées présentées ci-après pour les trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016 sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes afférentes approuvés le 31 mai 2017.

### Données sur le bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2017	30 avril 2016
<b>Revenus par catégorie</b>		
Produits toutes saisons	390,4 \$	400,2 \$
Produits saisonniers	306,5	286,8
Systèmes de propulsion	105,6	111,1
PAV	153,7	131,8
<b>Revenus totaux</b>	<b>956,2</b>	<b>929,9</b>
Coût des ventes	749,0	735,8
<b>Marge brute</b>	<b>207,2</b>	<b>194,1</b>
<i>En pourcentage des revenus</i>	21,7 %	20,9 %
<b>Charges d'exploitation</b>		
Vente et marketing	70,5	77,4
Recherche et développement	50,1	48,5
Frais généraux et administratifs	43,5	40,7
Autres charges d'exploitation	2,6	21,0
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>166,7</b>	<b>187,6</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>40,5</b>	<b>6,5</b>
Frais financiers nets	13,1	15,1
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	42,9	(119,2)
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>	<b>(15,5)</b>	<b>110,6</b>
Charge (économie) d'impôt	3,0	(0,1)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(18,5) \$</b>	<b>110,7 \$</b>
Montant attribuable aux actionnaires	(18,7) \$	110,8 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2	(0,1)
<b>BAlIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>80,7 \$</b>	<b>57,1 \$</b>
<b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>	<b>28,3</b>	<b>4,8</b>

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

### Données sur la situation financière

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2017	Au 31 janvier 2017
<b>Trésorerie</b>	<b>255,9 \$</b>	<b>298,6 \$</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>302,4</b>	<b>279,0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>690,0</b>	<b>673,2</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 545,6</b>	<b>2 516,2</b>
<b>Total des passifs financiers non courants</b>	<b>974,3</b>	<b>929,7</b>
<b>Total du passif</b>	<b>2 384,1</b>	<b>2 350,7</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>161,5</b>	<b>165,5</b>



## Autres données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2017	30 avril 2016
<b>Revenus par territoire</b>		
États-Unis	517,7 \$	497,9 \$
Canada	130,3	134,9
International <sup>1</sup>	308,2	297,1
	<b>956,2 \$</b>	<b>929,9 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	111 751 789	114 842 786
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	112 226 870	115 126 024
Bénéfice (perte) par action – de base	(0,17) \$	0,96 \$
Bénéfice (perte) par action – dilué(e)	(0,17)	0,96
Bénéfice normalisé par action – de base <sup>2</sup>	0,25	0,04
Bénéfice normalisé par action – dilué <sup>2</sup>	0,25	0,04

1. International s'entend de tous les pays sauf les États-Unis et le Canada.

2. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

## Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé<sup>1</sup>.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2017	30 avril 2016
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(18,5) \$</b>	110,7 \$
Éléments normalisés		
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	42,9	(119,2)
Reprise de coûts de restructuration <sup>2</sup>	—	(0,5)
Perte découlant d'un litige <sup>3</sup>	4,8	19,5
Ajustement au titre de l'impôt	(0,9)	(5,7)
<b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>	<b>28,3</b>	4,8
Charge d'impôt normalisée <sup>1</sup>	3,9	5,6
Frais financiers	13,8	15,8
Produits financiers	(0,7)	(0,7)
Amortissement	35,4	31,6
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>80,7 \$</b>	57,1 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

2. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

3. Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016, la Société a comptabilisé des charges respectives de 4,8 millions de dollars et de 19,5 millions de dollars au titre de litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » sous la rubrique « Analyse des résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2018 »).



## Résultats d'exploitation

---

### **Analyse des résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2018**

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2017 par rapport à la période correspondante terminée le 30 avril 2016.

#### *Revenus*

Les revenus ont augmenté de 26,3 millions de dollars, ou 2,8 %, pour atteindre 956,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 929,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. L'augmentation des revenus découle principalement d'une hausse des ventes en gros de produits saisonniers et de PAV. Cette augmentation comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 1 million de dollars.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord pour le trimestre terminé le 30 avril 2017 ont augmenté de 4 % par rapport au trimestre correspondant terminé le 30 avril 2016.

Au 30 avril 2017, les stocks de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord des concessionnaires nord-américains ont augmenté de 10 % par rapport au 30 avril 2016, en raison principalement du secteur des motoneiges et du lancement de nouveaux produits dans le secteur des véhicules côte à côte, notamment le Can-Am Maverick X3 et le Can-Am Defender.

Les tendances importantes par catégorie s'établissaient comme suit :

#### Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 9,8 millions de dollars, ou 2,4 %, pour se chiffrer à 390,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 400,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des ventes en gros de véhicules Spyder, partiellement contrebalancée par la hausse des ventes en gros et la composition favorable des véhicules côte à côte en raison du lancement du Can-Am Maverick X3.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2016.

#### Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 19,7 millions de dollars, ou 6,9 %, pour se chiffrer à 306,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 286,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. Cette augmentation est surtout attribuable à une hausse du volume et à une composition favorable des ventes de motomarines.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant au milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2016.

#### Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 5,5 millions de dollars, ou 5,0 %, pour se chiffrer à 105,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 111,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. Cette diminution des revenus est principalement attribuable à une baisse du volume de moteurs d'avion vendus.

Les ventes au détail de moteurs hors-bord en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2016.



## PAV

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 21,9 millions de dollars, ou 16,6 %, pour se chiffrer à 153,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 131,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de PAV pour les véhicules côte à côte après le lancement du Can-Am Maverick X3 et à la hausse du volume de ventes de PAV liés aux motoneiges.

Les tendances importantes par territoire s'établissaient comme suit :

### États-Unis

Les revenus enregistrés aux États-Unis ont augmenté de 19,8 millions de dollars, ou 4,0 %, pour se chiffrer à 517,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 497,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume et à une composition favorable des ventes de véhicules côte à côte, à une hausse des ventes en gros de motomarines et de PAV, ainsi qu'à une incidence favorable de 3 millions de dollars des taux de change. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des ventes en gros de véhicules Spyder. Les États-Unis représentaient respectivement 54,2 % et 53,6 % des revenus pour les trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016.

### Canada

Les revenus enregistrés au Canada ont diminué de 4,6 millions de dollars, ou 3,4 %, pour se chiffrer à 130,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 134,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. Cette diminution découle principalement de la baisse des ventes en gros de véhicules Spyder, partiellement contrebalancée par la hausse des ventes en gros de PAV. Le Canada représentait respectivement 13,6 % et 14,5 % des revenus pour les trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016.

### International

Les revenus enregistrés à l'International ont augmenté de 11,1 millions de dollars, ou 3,7 %, pour se chiffrer à 308,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 297,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume et à une composition favorable des ventes de véhicules côte à côte, ainsi qu'à une hausse des ventes en gros de PAV. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des ventes en gros de véhicules Spyder et de l'incidence défavorable de 4 millions de dollars des taux de change. L'International représentait respectivement 32,2 % et 31,9 % des revenus pour les trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016.

### *Marge brute*

La marge brute a augmenté de 13,1 millions de dollars, ou 6,7 %, pour se chiffrer à 207,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 194,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2016. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions de dollars. Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 80 points de base pour atteindre 21,7 %, comparativement à 20,9 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à une composition favorable des ventes de véhicules côte à côte et à une fluctuation favorable des taux de change, partiellement contrebalancées par la baisse du volume de ventes de véhicules Spyder et la hausse des coûts de production.



### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 20,9 millions de dollars, ou 11,1 %, pour s'établir à 166,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 187,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. Cette diminution est principalement attribuable à la charge particulière comptabilisée au dernier exercice à la suite du jugement défavorable décrit ci-dessous, ainsi qu'à la fluctuation favorable des taux de change de 5 millions de dollars.

La Société est impliquée dans plusieurs actions en justice face à l'un de ses concurrents, en vertu desquelles chacune des parties réclame à l'autre des dommages-intérêts relativement à la violation présumée de certains de ses brevets. Le 1<sup>er</sup> juin 2016, un verdict a été rendu contre la Société relativement à l'une de ces actions en justice, et la Société s'est vu imposer des dommages-intérêts compensatoires de 15,5 millions de dollars américains (19,5 millions de dollars), qui ont été comptabilisés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2016. Le 13 juin 2016, le juge des instances a officialisé le verdict rendu le 1<sup>er</sup> juin 2016 et il a accordé au plaignant des dommages-intérêts additionnels. Par la suite, le juge des instances a également institué une redevance payable sur les ventes futures de tout véhicule visé par cette violation de brevet. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de 4,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017. La direction est d'avis que le verdict et les décisions subséquentes sont non fondés et qu'ils ne sont soutenus ni par la loi ni par des preuves, et elle a appelé de ceux-ci le 23 août 2016.

### BAIIA normalisé<sup>1</sup>

Le BAIIA normalisé<sup>1</sup> a augmenté de 23,6 millions de dollars, ou 41,3 %, pour atteindre 80,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 57,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute.

### Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont diminué de 2,0 millions de dollars, ou 13,2 %, pour s'établir à 13,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 15,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. La diminution découle principalement de la baisse des charges d'intérêts sur la facilité à terme en raison de la diminution du montant nominal restant dû.

### Taux de change

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit pour les trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016 :

	30 avril 2017	30 avril 2016
Dollar américain	1,3305 \$ CA/\$ US	1,3314 \$ CA/\$ US
Euro	1,4218 \$ CA/euro	1,4875 \$ CA/euro

Les principaux taux de change de clôture ayant servi à convertir les actifs et les passifs libellés en devises s'établissaient comme suit :

	30 avril 2017	31 janvier 2017
Dollar américain	1,3665 \$ CA/\$ US	1,3030 \$ CA/\$ US
Euro	1,4887 \$ CA/euro	1,4063 \$ CA/euro

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».



Lorsque l'on compare le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant impôt du trimestre terminé le 30 avril 2017 à ceux de la période correspondante terminée le 30 avril 2016, l'incidence des fluctuations des taux de change s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	<b>(Gain) perte de change</b>
	<b>Trimestre</b>
Revenus	0,7 \$
Coût des ventes	(9,4)
<b>Incidence des fluctuations des taux de change sur la marge brute</b>	<b>(8,7)</b>
Charges d'exploitation	(5,1)
<b>Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation</b>	<b>(13,8)</b>
Dette à long terme	162,1
Frais financiers nets	—
<b>Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice avant impôt</b>	<b>148,3 \$</b>

#### *Impôt sur le résultat*

La charge d'impôt a augmenté de 3,1 millions de dollars pour atteindre 3,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à une économie d'impôt de 0,1 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse du bénéfice d'exploitation. La charge d'impôt calculée en pourcentage de la perte avant impôt s'est établie à 19,4 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à une économie d'impôt calculée en pourcentage du bénéfice avant impôt de 0,1 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. La diminution est surtout attribuable au traitement fiscal et comptable (du gain) de la perte de change relativement à la facilité à terme.

#### *Bénéfice net (perte nette)*

Le bénéfice net a diminué de 129,2 millions de dollars, et a donné lieu à une perte nette de 18,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à un bénéfice net de 110,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. Cette diminution découle essentiellement de l'incidence défavorable de la fluctuation du taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, partiellement contrebalancée par l'augmentation du bénéfice d'exploitation.



## Sommaire des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres terminés les							
	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 juillet 2015
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016
<b>Revenus par catégorie</b>								
Produits toutes saisons	390,4 \$	527,3 \$	383,9 \$	326,3	400,2 \$	482,6 \$	260,1 \$	298,4 \$
Produits saisonniers	306,5	489,5	417,1	280,5	286,8	356,7	476,0	263,4
Systèmes de propulsion	105,6	111,5	94,2	99,9	111,1	99,0	98,5	95,4
PAV	153,7	177,0	185,0	149,4	131,8	170,5	175,6	154,9
<b>Revenus totaux</b>	<b>956,2</b>	<b>1 305,3</b>	<b>1 080,2</b>	<b>856,1</b>	<b>929,9</b>	<b>1 108,8</b>	<b>1 010,2</b>	<b>812,1</b>
<b>Marge brute</b>	<b>207,2</b>	<b>335,6</b>	<b>307,2</b>	<b>172,0</b>	<b>194,1</b>	<b>285,9</b>	<b>246,0</b>	<b>169,4</b>
<i>En pourcentage des revenus</i>	<b>21,7 %</b>	<b>25,7 %</b>	<b>28,4 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>20,9 %</b>	<b>25,8 %</b>	<b>24,4 %</b>	<b>20,9 %</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(18,5)</b>	136,4	78,7	(68,8)	110,7	(28,7)	65,5	(68,3)
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>80,7</b>	204,3	196,9	44,4	57,1	173,9	141,5	53,1
<b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>	<b>28,3</b>	111,8	104,4	1,0	4,8	86,8	72,8	4,0
<b>Bénéfice (perte) de base par action</b>	<b>(0,17)</b>	1,22	0,70	(0,61)	0,96	(0,25)	0,56	(0,58)
<b>Bénéfice (perte) dilué(e) par action</b>	<b>(0,17)</b>	1,22	0,70	(0,61)	0,96	(0,25)	0,56	(0,58)
<b>Bénéfice de base normalisé par action<sup>1</sup></b>	<b>0,25</b>	1,00	0,93	0,01	0,04	0,75	0,62	0,03
<b>Bénéfice dilué normalisé par action<sup>1</sup></b>	<b>0,25 \$</b>	<b>1,00 \$</b>	<b>0,93 \$</b>	<b>0,01 \$</b>	<b>0,04 \$</b>	<b>0,75 \$</b>	<b>0,62 \$</b>	<b>0,03 \$</b>

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».



## Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres terminés les							
	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 juillet 2015
	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2016	Exercice 2016
(en millions de dollars canadiens)								
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(18,5) \$</b>	136,4 \$	78,7 \$	(68,8) \$	110,7 \$	(28,7) \$	65,5 \$	(68,3) \$
Éléments normalisés								
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	42,9	(25,3)	24,5	38,0	(119,2)	77,4	2,8	71,6
Coûts de restructuration et coûts connexes (reprise) <sup>1</sup>	—	(0,3)	(0,4)	0,1	(0,5)	(2,0)	5,6	0,4
Charge de perte de valeur <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	70,3	—	—
Perte découlant d'un litige <sup>3</sup>	4,8	7,8	0,3	43,1	19,5	—	—	—
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	(6,4)	—	—
Gains au titre des services passés liés aux régimes de retraite	—	(6,3)	—	—	—	—	—	—
Autres éléments	—	—	1,1	1,6	—	(1,1)	—	—
Ajustement au titre de l'impôt	(0,9)	(0,5)	0,2	(13,0)	(5,7)	(22,7)	(1,1)	0,3
<b>Bénéfice net normalisé<sup>4</sup></b>	<b>28,3</b>	111,8	104,4	1,0	4,8	86,8	72,8	4,0
Charge (économie) d'impôt normalisée <sup>4</sup>	3,9	43,0	43,7	(3,2)	5,6	33,2	22,5	3,7
Frais financiers ajustés	13,8	13,8	14,8	15,6	15,8	16,9	15,3	15,8
Produits financiers ajustés	(0,7)	—	—	(0,8)	(0,7)	0,3	(1,1)	(0,8)
Amortissement	35,4	35,7	34,0	31,8	31,6	36,7	32,0	30,4
<b>BAIIA normalisé<sup>4</sup></b>	<b>80,7 \$</b>	204,3 \$	196,9 \$	44,4 \$	57,1 \$	173,9 \$	141,5 \$	53,1 \$

1. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

2. Au cours de l'exercice 2016, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 70,3 millions de dollars relativement à son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») des moteurs hors-bord.

3. Au cours des exercices 2018 et 2017, la Société a comptabilisé des charges respectives de 4,8 millions de dollars et de 70,7 millions de dollars au titre de litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents (se reporter à la rubrique « Charges d'exploitation » sous la rubrique « Analyse des résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2018 »).

4. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».



## Situation de trésorerie et sources de financement

### Situation de trésorerie

Les principales sources de trésorerie de la Société sont les soldes existants en espèces, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme.

La Société utilise principalement la trésorerie pour financer ses activités, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations relatives au développement de produits et aux infrastructures. La variation des besoins en matière de fonds de roulement découle principalement du caractère saisonnier du calendrier de production et des expéditions de produits de la Société.

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie nets par activité pour les trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016 :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2017	30 avril 2016
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	0,2 \$	(3,8) \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(35,1)	(36,2)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	0,7	(23,4)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(8,5)	11,6
Diminution nette de la trésorerie	(42,7)	(51,8)
Trésorerie au début de la période	298,6	235,0
Trésorerie à la fin de la période	255,9 \$	183,2 \$

#### *Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation*

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 0,2 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, un niveau semblable à celui des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 3,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. La hausse du bénéfice d'exploitation au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017 a été essentiellement contrebalancée par les variations défavorables du fonds de roulement principalement attribuables aux stocks.

#### *Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement*

Le total des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement s'est chiffré à 35,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, un niveau d'investissement semblable à celui de 36,2 millions de dollars enregistré pour le trimestre terminé le 30 avril 2016.

#### *Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement*

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ont totalisé 0,7 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 23,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. La hausse de 24,1 millions de dollars des flux de trésorerie nets provenant des activités de financement est principalement attribuable à la baisse des intérêts payés et au rachat d'actions effectué au cours de l'exercice précédent en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.



## Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles importantes de la Société au 30 avril 2017, y compris ses engagements liés à des contrats de location :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
<b>Engagements</b>					
Contrats de location simple	32,5 \$	51,6 \$	44,5 \$	75,2 \$	203,8 \$
<b>Obligations financières</b>					
Fournisseurs et charges à payer	694,5	—	—	—	694,5
Dette à long terme (y compris les intérêts)	54,3	113,0	98,5	963,0	1 228,8
Instruments financiers dérivés	3,5	—	—	2,3	5,8
Autres passifs financiers (y compris les intérêts)	80,0	2,1	0,1	23,7	105,9
	832,3	115,1	98,6	989,0	2 035,0
<b>Total des obligations</b>	<b>864,8 \$</b>	<b>166,7 \$</b>	<b>143,1 \$</b>	<b>1 064,2 \$</b>	<b>2 238,8 \$</b>

La Société conclut des ententes d'achat avec des fournisseurs relativement à des matériaux utilisés dans la production. Ces ententes sont généralement conclues avant le début de la production et peuvent établir une quantité fixe ou variable de matériaux qui seront achetés. En raison de l'incertitude en ce qui a trait à la quantité et au prix des matériaux pouvant être achetés, la Société ne peut déterminer avec exactitude ses engagements relatifs à ces ententes d'achat.

La direction est d'avis que les activités d'exploitation et le financement disponible de la Société lui procureront des sources de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins à court et à long terme.

## Sources de financement

### Facilités de crédit renouvelables

Au 30 avril 2017, la convention concernant les facilités de crédit renouvelables mettait à la disposition de la Société une somme maximale de 425,0 millions de dollars jusqu'en juin 2021 (les « facilités de crédit renouvelables »). Le total des emprunts disponibles est assujéti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks. Les facilités de crédit renouvelables peuvent servir à financer les besoins du fonds de roulement et les dépenses d'investissement de la Société ou être employées à d'autres fins générales.

Au 30 avril 2017, la Société n'avait prélevé aucun montant sur les facilités de crédit renouvelables.

Les coûts d'emprunt applicables en vertu des facilités de crédit renouvelables au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017 s'établissaient comme suit :

- i) le montant en dollars américains
  - a) au taux LIBOR majoré de 2,00 % par année, ou
  - b) au taux de base américain majoré de 1,00 % par année, ou
  - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
  - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,00 % par année, ou
  - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,00 % par année;
- iii) le montant en euros au taux LIBOR euro majoré de 2,00 % par année.

Au 30 avril 2017, les commissions d'engagement sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables s'établissaient à 0,30 % par année.



Pour les périodes ultérieures, les coûts d'emprunt pourraient augmenter jusqu'à concurrence de 1,50 % ou diminuer de 0,25 %, et les commissions d'engagement sur le montant non prélevé pourraient augmenter jusqu'à concurrence de 0,15 %, selon le ratio de levier financier de la Société, qui correspond au ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de Bombardier Produits Récréatifs inc., filiale de la Société.

Afin d'avoir pleinement accès à ses facilités de crédit renouvelables, la Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes.

Au 30 avril 2017, la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant de 2,3 millions de dollars en vertu des facilités de crédit renouvelables (2,2 millions de dollars au 31 janvier 2017). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 4,2 millions de dollars étaient en cours en vertu d'autres conventions au 30 avril 2017 (4,1 millions de dollars au 31 janvier 2017).

#### *Facilité à terme*

Au 30 avril 2017, le solde de la facilité à terme de la Société se chiffrait à 696,5 millions de dollars américains en vertu d'une convention de 700,0 millions de dollars américains assortie d'une option permettant d'augmenter de 250,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté, sous réserve de certaines conditions.

Au 30 avril 2017, les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme s'établissaient comme suit :

- i) au taux LIBOR majoré de 3,00 % par année, le taux LIBOR minimal étant de 0,75 %, ou
- ii) au taux de base américain majoré de 2,00 %, ou
- iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 2,00 %.

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

La Société est tenue de rembourser chaque année au moins 1 % du montant minimal initial en deux versements égaux en juillet et en janvier. En outre, dans l'éventualité où Bombardier Produits Récréatifs inc. affichait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. La convention de facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles, mais ne prévoit aucune clause restrictive.

#### *Emprunts à terme autrichiens*

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 0,5 million d'euros (0,7 million de dollars), porte intérêt au taux EURIBOR sur trois mois majoré de 1,00 % et vient à échéance le 31 décembre 2021.

Au 30 avril 2017, le montant restant dû par la Société en vertu de ses emprunts à terme autrichiens s'élevait à 25,3 millions d'euros. Ces emprunts portent intérêt à des taux allant de 0,75 % à 2,19 % et viennent à échéance entre décembre 2017 et décembre 2028.

#### *Passif au titre des contrats de location-financement*

Au 30 avril 2017, les obligations contractuelles à l'égard des actifs acquis en vertu de contrats de location-financement s'élevaient à 16,0 millions de dollars et devront être réglées au cours d'une période se terminant en décembre 2030.

#### *Offre publique de rachat dans le cours normal des activités*

En mars 2017, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 3 078 999 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017, la Société n'a racheté aucune action à droit de vote subalterne.



## Situation financière consolidée

Le tableau ci-après présente les principaux écarts observés dans les états consolidés intermédiaires résumés non audités de la situation financière de la Société entre le 30 avril 2017 et le 31 janvier 2017, ainsi que l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts, l'écart net connexe (qui ne tient pas compte de l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts) et les explications de l'écart net :

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2017	31 janvier 2017	Écart	Incidence des taux de change	Écart net	Explications de l'écart net
Créances clients et autres débiteurs	284,0 \$	326,7 \$	(42,7) \$	(14,3) \$	(57,0) \$	S'explique principalement par le recouvrement des créances clients relatives aux ventes de motoneiges en Scandinavie.
Stocks	770,2	689,8	80,4	(33,8)	46,6	S'explique principalement par l'augmentation des stocks de produits finis pour les produits toutes saisons.
Immobilisations corporelles	690,0	673,2	16,8	(14,1)	2,7	Aucun écart important.
Fournisseurs et charges à payer	694,5	718,5	(24,0)	(26,3)	(50,3)	S'explique principalement par de différentes échéances de paiement.
Dette à long terme, y compris la tranche courante	970,1	923,7	46,4	(44,9)	1,5	Aucun écart important.
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	214,1	194,1	20,0	(6,5)	13,5	S'explique principalement par la diminution d'environ 40 points de base du taux d'actualisation appliqué aux obligations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées au Canada, partiellement contrebalancée par l'augmentation de la juste valeur des actifs des régimes au Canada.



## Arrangements hors bilan

### Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. Environ les trois quarts des ventes de la Société sont effectuées aux termes de telles ententes. Les différentes parties susmentionnées ont conclu des ententes avec TCF Inventory Finance Inc. et Financement commercial TCF Canada Inc. (collectivement, « TCF »), qui leur octroient des facilités de financement en Amérique du Nord et en Amérique latine, et avec Wells Fargo Bank International, Wells Fargo International Finance LLC et Wells Fargo International Finance (New Zealand) Limited (collectivement, « Wells Fargo »), qui leur accordent des facilités de financement en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'entente conclue entre la Société et TCF expirera le 31 janvier 2020. Dans le cas des contrats conclus avec Wells Fargo, la période d'engagement ne peut se poursuivre après le 31 mai 2018.

Le montant du financement accordé aux concessionnaires et aux distributeurs indépendants de la Société a totalisé 660,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 665,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016. Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 1 663,1 millions de dollars et à 1 605,0 millions de dollars au 30 avril 2017 et au 31 janvier 2017.

La répartition du solde exigible par pays et par devise locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit aux dates indiquées :

(en millions)	Devise	30 avril 2017	31 janvier 2017
<b>Solde exigible</b>	<b>CAD</b>	<b>1 663 \$</b>	<b>1 605 \$</b>
États-Unis	USD	888	867
Canada	CAD	353	378
Europe	Euro	37	37
Australie et Nouvelle-Zélande	AUD	40	45
Amérique latine	USD	1	1

Les coûts engagés par la Société dans le cadre des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ont totalisé 9,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, comparativement à 7,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2016.

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. En Amérique du Nord, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (34,2 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 10,0 millions de dollars américains (13,7 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation de reprendre possession de produits neufs inutilisés est limitée au montant le plus élevé entre 5,0 millions de dollars australiens (5,1 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement.



Le solde maximal du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 160 millions de dollars au 30 avril 2017 (141 millions de dollars en Amérique du Nord, 14 millions de dollars en Europe et 5 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande) et de 152 millions de dollars au 31 janvier 2017 (134 millions de dollars en Amérique du Nord, 13 millions de dollars en Europe et 5 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

La Société n'a pas subi de pertes importantes par suite de la reprise de possession de produits neufs inutilisés par les sociétés de financement au cours des trimestres terminés les 30 avril 2017 et 2016.

### **Conventions de financement offertes à des particuliers**

La Société a des relations contractuelles avec des sociétés de financement externes afin de faciliter l'octroi de crédit aux particuliers pour l'achat de ses produits en Amérique du Nord. Ces conventions permettent généralement à la Société d'offrir, aux termes de certains programmes de vente, un taux d'intérêt privilégié aux particuliers pour une période définie. Au Canada, la Société a de telles conventions avec Services de financement TD et la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Aux États-Unis, la Société a de telles conventions avec Sheffield Financial, Citi Retail Services et Roadrunner Financial. Les obligations financières de la Société aux termes de ces contrats se rapportent principalement aux engagements qu'elle prend dans le cadre de certains programmes de vente.

### **Transactions entre parties liées**

---

#### **Transactions avec Bombardier Inc., société liée au groupe Beaudier**

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. un montant au titre de l'impôt sur le résultat représentant 22,4 millions de dollars et 22,2 millions de dollars au 30 avril 2017 et au 31 janvier 2017, respectivement. Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis. La Société ne s'attend pas à faire de paiements à Bombardier Inc. dans le cadre de cette obligation au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2018.

### **Instruments financiers**

---

Les instruments financiers de la Société se répartissent en actifs financiers et en passifs financiers et sont évalués à la clôture de chaque période à leur juste valeur ou au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon le classement établi conformément aux IFRS. Par leur nature, les actifs financiers sont exposés au risque de crédit, tandis que les passifs financiers sont exposés au risque de liquidité. En outre, les instruments financiers et les transactions de la Société pourraient être libellés en devises, ce qui donnerait lieu à un risque de change qui pourrait être atténué au moyen d'instruments financiers dérivés. Dans une moindre mesure, la Société est exposée au risque d'intérêt lié à ses facilités de crédit renouvelables, à sa facilité à terme et à ses emprunts à terme autrichiens.

#### **Risque de change**

Les éléments présentés dans les états consolidés du résultat, les états consolidés de la situation financière et les tableaux consolidés des flux de trésorerie et figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, qui sont libellés en dollars canadiens, sont fortement exposés aux fluctuations des taux de change, essentiellement les taux de conversion du dollar américain et de l'euro en dollars canadiens.

Les entrées et les sorties de trésorerie de la Société se font principalement en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. À l'aide de ses opérations commerciales, la Société tient généralement à compenser les entrées et les sorties de trésorerie libellées en dollars américains et en euros.



Dans le cas des devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, essentiellement pour le dollar australien, la couronne suédoise et la couronne norvégienne, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa politique de couverture. En vertu de cette politique, la Société couvre jusqu'à 50 % de l'exposition prévue aux revenus dans ces devises au cours de la période budgétaire annuelle et augmente constamment la couverture jusqu'à ce que cette dernière atteigne 80 % six mois avant le moment où l'exposition se matérialise. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut la couvrir à sa discrétion à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu. Les contrats sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie qui tient compte des ventes prévues qui seront très probablement effectuées dans les devises concernées, et les gains ou les pertes sur les instruments dérivés en question ne sont comptabilisés au résultat net que lorsque les ventes prévues se réalisent.

Enfin, pour réduire l'exposition découlant de la réévaluation à la clôture de la période des fournisseurs et charges à payer libellés en dollars américains, la Société a recours à des contrats de change possédant les mêmes dates de début et échéances. Ces contrats sont comptabilisés au résultat à la clôture de chaque période de façon à limiter les gains ou les pertes découlant de la réévaluation, au taux de fin de période, de ces passifs libellés en devises.

Bien que l'application de la stratégie de couverture de la Société protège, dans une certaine mesure, le bénéfice d'exploitation de la Société contre d'importantes fluctuations des taux de change, il n'en reste pas moins que le bénéfice net est très exposé aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain du fait de la dette à long terme libellée dans cette devise. Toutefois, le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> de la Société ne tient pas compte du gain (de la perte) de change sur la dette à long terme.

### ***Risque de liquidité***

La Société pourrait avoir de la difficulté à respecter les obligations liées à ses passifs financiers. Afin de gérer adéquatement son risque de liquidité, la Société surveille continuellement ses besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, tout en tenant compte du caractère saisonnier des besoins de son fonds de roulement, de même que de la répartition de ses revenus et de ses charges. La Société estime que les flux de trésorerie dégagés par ses activités d'exploitation, ajoutés à ses fonds en banque et aux fonds dont elle peut disposer aux termes de ses facilités de crédit, lui assurent une souplesse financière suffisante et réduisent son risque de liquidité.

### ***Risque de crédit***

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers et des montants garantis en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et Wells Fargo.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et Wells Fargo ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en assurant le suivi de la solvabilité des concessionnaires et des distributeurs établis dans diverses régions.

### ***Risque de taux d'intérêt***

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur le LIBOR, en fonction duquel est calculé l'intérêt sur sa facilité à terme. La Société ne couvre pas son exposition aux fluctuations. Par conséquent, une hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».



## Estimations comptables critiques

---

### *Estimations et jugements importants*

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du bénéfice global et aux informations fournies.

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes.

Le budget d'exploitation annuel de la Société et les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

#### *Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks*

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les prix de vente prévus, les programmes de vente et les caractéristiques des nouveaux produits.

#### *Estimation de la durée d'utilité de l'outillage*

La durée d'utilité de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après leur durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit auquel ils se rapportent.



### *Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles*

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement en ce qui a trait aux groupes des UGT, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie; l'évaluation est effectuée par gamme de produits lors de l'établissement du budget et du plan stratégique annuels. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc. par la Société en 2003. Au 30 avril 2017, la totalité de la valeur comptable de 136,0 millions de dollars des marques de commerce et un montant de 114,7 millions de dollars de la valeur comptable de 115,9 millions de dollars du goodwill étaient liés à cette transaction.

#### *i) Tests de dépréciation des marques de commerce*

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce Ski-Doo<sup>MD</sup>, Sea-Doo<sup>MD</sup> et Evinrude<sup>MD</sup> sont affectées à leur UGT respective. La valeur comptable de 136,0 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars et de 13,4 millions de dollars, respectivement, au titre des marques Ski-Doo, Sea-Doo et Evinrude.

#### Valeur recouvrable

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerce n'ont pas subi de dépréciation.

#### *ii) Tests de dépréciation du goodwill*

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars inscrit en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des gammes de produits de la Société.

#### Valeur recouvrable

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill n'a pas subi de dépréciation.

### *Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé*

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

### *Estimation des provisions au titre des garanties liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration*

Le coût de la garantie est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties.



La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée au programme de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les caractéristiques du plan approuvé par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

#### *Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies*

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour qu'ils lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

#### **Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société**

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

##### *Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles*

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, ce qui limite les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les UGT.

##### *Monnaie fonctionnelle*

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.



## Modifications comptables futures

---

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette norme a pour objectif de fournir un modèle unique complet pour les entités qui sera utilisé pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 pour la Société est le 1<sup>er</sup> février 2018, et la Société compte appliquer cette norme rétrospectivement aux périodes de présentation de l'information financière antérieures, sous réserve des mesures de simplification permises. D'après l'analyse préliminaire de la Société, l'incidence la plus significative serait la comptabilisation de toutes les promotions des ventes au moment de la vente, plutôt qu'à la date la plus tardive entre la date où les revenus sont comptabilisés ou celle où le programme de ventes est annoncé, comme le prévoit IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence monétaire de ce changement éventuel. Elle continue d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, et fera d'autres mises à jour au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2018.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui établit de nouvelles exigences de classement, de nouvelles exigences d'évaluation et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. La version finale de la norme remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et conclut le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour la Société est le 1<sup>er</sup> février 2018. Dans le cadre de son analyse préliminaire, la Société n'a pas relevé d'incidence importante sur ses états financiers consolidés en ce qui a trait au classement, à l'évaluation et à la comptabilité de couverture.

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les bailleurs que pour les preneurs. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige de ce dernier qu'il comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, excepté ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 pour la Société est le 1<sup>er</sup> février 2019. D'après l'analyse préliminaire de la Société, l'incidence la plus significative sera la comptabilisation de la valeur actuelle des paiements futurs liés aux contrats de location à titre d'actifs et de passifs liés aux contrats de location dans l'état de la situation financière, et ce, pour la plupart des contrats de location de la Société considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. La Société fera d'autres mises à jour au fur et à mesure qu'elle avancera dans son évaluation.

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## Contrôles et procédures

---

### **Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017, aucun changement apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de celle-ci.



## Dividende

---

Le 31 mai 2017, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,08 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 13 juillet 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2017.

Le conseil d'administration a déterminé que ce dividende trimestriel était approprié en fonction des résultats d'exploitation de la Société, de ses surplus et de ses besoins de trésorerie courants et prévus, ainsi que de sa situation financière, des restrictions contractuelles et des engagements stipulés dans les ententes de financement (y compris les restrictions prévues par la convention de crédit à terme, la convention de crédit renouvelable ou d'autres conventions importantes), du contrôle de la solvabilité que le droit commercial lui impose et d'autres facteurs pertinents.

Le versement de chaque dividende trimestriel doit être déclaré par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

## Facteurs de risque

---

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 janvier 2017. À la connaissance de la Société, aucun changement important se rapportant à ces facteurs de risque ne s'est produit par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.

## Information sur les actions en circulation

---

Au 30 mai 2017, les actions émises et en circulation et les options sur actions émises et en cours se composaient comme suit :

- 79 023 344 actions à droit de vote multiple sans valeur nominale;
- 32 800 865 actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale;
- 2 679 907 options sur actions visant l'acquisition d'actions à droit de vote subalterne.

## Information supplémentaire

---

De l'information supplémentaire sur BRP inc. est disponible sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

